



**Déclaration de la CGT Éduc'action de Nantes  
au Comité social d'administration  
3 avril 2023**

Madame la Rectrice,

Comme indiqué dans la Déclaration liminaire intersyndicale, nous sommes à la veille de la 11<sup>ème</sup> journée de mobilisation unitaire interprofessionnelle. Sur l'académie de Nantes, comme partout ailleurs, la mobilisation est exceptionnelle et nous nous tenons prêts et prêtes à poursuivre la lutte pour faire reculer le gouvernement sur son projet de réforme des retraites. Reculer l'âge de départ à la retraite n'est pas nécessaire pour garantir l'équilibre des comptes, c'est bel et bien une volonté idéologique de la part de nos dirigeant-es de nous faire travailler plus longtemps mais surtout de nous faire partir en retraite avec moins. Comment peut-on imaginer qu'un personnel technique, administratif-ve, un-e enseignant-e, AESH puissent pleinement assurer ses missions jusqu'à 64 ans voire plus. La CGT s'oppose à ce projet de réforme en mettant en avant d'autres sources de financement. La CGT Éduc'action Nantes condamne avec force les exactions policières qui ont eu cours lors des manifestations nantaises, nazairiennes, angevines notamment. Elle condamne la stratégie présidentielle qui consiste à passer en force avec le 49.3 une réforme dont personne ne veut et à utiliser la violence et la répression contre les jeunes, les militant-es syndicaux-ales, les salarié-es, les retraité-es et les privé-es d'emploi. Dans les actes, comme dans les paroles, le président de la République use et abuse de provocations et continue ainsi de souffler sur les braises de la crise sociale et démocratique. Emmanuel Macron porte une lourde responsabilité dans la situation actuelle : son attitude irresponsable a nourri une immense colère.

La CGT Éduc'action apporte tout son soutien à l'ensemble des victimes de la répression policière, qu'elles soient ou non de l'éducation, et réaffirme sa détermination à lutter pour gagner le retrait de la réforme des retraites. Nous espérons Mme la Rectrice que des consignes de bienveillance et d'échanges ont été données aux chef-fes d'établissement à l'encontre des lycéen-nes, citoyen-nes comme les autres, qui font usage des droits fondamentaux d'expression et de manifestations. L'action lycéenne n'est pas un phénomène nouveau dans notre démocratie et démontre la capacité d'engagement des élèves comme ils et elles le font sur les manifestations du climat. Les élèves ne doivent pas subir de pressions, de représailles aux appréciations de parcours sup ni de menaces de conseils de discipline.

La question des retraites est, du reste, étroitement liée à celle des salaires et des conditions de travail. Dans notre secteur, la proposition de pacte salarial est inacceptable et méprisante, elle vise à entretenir les divisions entre les collègues et à renforcer les inégalités entre les femmes et les hommes. Elle montre également la méconnaissance totale de la charge de travail pourtant déjà très lourde des personnels. Elle s'inscrit dans une véritable casse de l'Éducation dont la réforme de la voie professionnelle est le dernier avatar, dans un contexte d'accroissement de la précarité et de multiplication des fermetures de classes, alourdissant encore les effectifs par classe.

En effet, dans le champ de l'éducation, la France qui fait pourtant partie des pays les plus riches du monde, est loin de mettre les moyens nécessaires dans son système éducatif. Ainsi, selon les propres services statistiques du ministère de l'Éducation, (Depp), la France est bien le pays de l'Union européenne où les effectifs par classe sont les plus importants. À l'âge de 15 ans, la

France compte parmi les pays européens où les inégalités sociales de résultats scolaires sont les plus fortes. L'environnement familial des élèves a une influence sur leur parcours scolaire, l'acquisition de connaissances, ainsi que le niveau de diplôme en sortie du système éducatif. Les conditions de vie des parents, leurs ressources économiques et culturelles, sont plus ou moins favorables à la réussite scolaire. A l'heure où l'inflation est grandissante et la pauvreté ne cesse de s'accroître, investir dans la jeunesse et permettre que l'École soit émancipatrice pour toutes et tous est une urgence sociale.

Comme à chaque fois, on justifie les suppressions de postes par des raisons démographiques. On aurait pu espérer que pour une fois, l'institution, que ce soit au niveau ministériel ou académique, fasse le choix courageux de garder ces postes en baissant simplement les effectifs par classe, pour arriver à des chiffres d'encadrement dignes d'un pays développé. Toutes les études montrent que cela permet d'améliorer les conditions de travail des enseignant-es, mais aussi d'apprentissage des élèves.

Et ce ne sont pas les annonces sur des dispositifs sans moyens réels qui permettront d'améliorer ces conditions. Par exemple, concernant la généralisation du dispositif Devoirs faits en 6<sup>e</sup>, la CGT Éduc'action estime que cela relève de l'effet d'annonce pour un dispositif dont aucune évaluation sérieuse n'a été faite et dont les moyens dédiés restent insuffisants et hors temps de service. La CGT Éduc'action revendique la mise en place d'une heure par jour de soutien/aide/approfondissement pour tou-ttes les élèves avec des effectifs réduits (avec co-intervention des enseignant-es) sur leur temps de service. De même, le ministre de l'Éducation Nationale annonce une mesure de « consolidation et d'approfondissement » en français et mathématiques à destination de tou-ttes élèves de 6<sup>ème</sup> pour la rentrée de septembre 2023, assortie d'une prévision de réforme du programme de sciences et technologie pour le cycle 3. Si l'attention portée aux difficultés des élèves de collège est une bonne chose, nous sommes en profond désaccord avec les modalités présentées jusqu'ici, qui ne nous semblent pas du tout aller dans le sens de la construction et du renforcement d'une école émancipatrice et réduisant les inégalités sociales. Penser qu'une seule heure par quinzaine de français et de mathématiques va permettre de résorber les difficultés accumulées par les élèves les plus fragiles est illusoire. Là encore, il nous paraît plus pertinent de diminuer les effectifs par classe ou de permettre des dédoublements et des dispositifs « *plus de profs que d'élèves* » pensés sur le long terme. Le projet est de fait impossible à mettre en place de façon sérieuse, réaliste, professionnelle et efficace.

Pour la voie professionnelle, la mobilisation des personnels des lycées professionnels a posé dans un débat large la question des difficultés générées par les réformes précédentes, la transformation de la voie professionnelle et par les annonces du Président. Si à l'issue des groupes de travail la ministre Carole Grandjean a convenu qu'il n'y avait pas de consensus sur l'augmentation de 50 % des stages, elle ne renonce pas à tenter d'imposer une augmentation en classe de terminale. Nous nous opposons toujours à toute semaine supplémentaire et rappelons que c'est sur la qualité des stages qu'il faut absolument travailler et non sur leur quantité. Alors que le projet de C. Grandjean reste très contesté dans les établissements, que la réforme n'est toujours pas dévoilée, le ministère veut l'imposer en inscrivant dans le Pacte de nouvelles missions pour les professeur-es de lycée professionnel. Pour nous, ce choix d'imposer de nouvelles missions au détriment de la revalorisation des salaires est inacceptable. Nous réaffirmons dans le même temps notre opposition ferme au développement de l'apprentissage à tout crin dans nos lycées professionnels publics et en particulier sous la forme de mixité de public qui revient à dégrader l'organisation des établissements et l'organisation pédagogique dans nos classes. Ce sont nos lycées professionnels et nos formations scolaires qui ont besoin d'un vaste plan de revalorisation ! Nous rappelons, in fine, qu'une réforme ne peut et ne doit se faire contre les personnels et contre l'intérêt des jeunes. Les lycées professionnels font partie intégrante du système éducatif du pays et jouent aussi un rôle qualifiant et social majeur pour un tiers de la jeunesse lycéenne.

Quant à la filière ATSS, nous ne pouvons que déplorer le manque de postes alloués à l'Académie de Nantes, ce qui ne permet pas de répondre à tous les besoins des établissements et services. Seulement 4 ETP administratifs attribués en EPLE, qui vont enfin permettre de compenser le déficit de collèges en éducation prioritaire, mais 0 EPT chez les personnels de laboratoire, 0 chez les infirmiers (1 infirmier pour plus de 1000 élèves et il n'y a même pas 1 ETP par établissement), 0 ETP d'assistants sociales ou de médecins scolaires. Alors que plusieurs études constatent la détresse psychologique de nombre de jeunes, mettent en avant le besoin d'éduquer les élèves en matière de prévention des risques, ou de sexualité, les moyens médicaux-sociaux alloués ne permettent pas un réel suivi des élèves. L'Education nationale ne peut pas pleinement jouer son rôle émancipateur pour la jeunesse. Et ce n'est pas la tarte à la crème du SNU avec son cortège cocardier qui répondra à ces exigences.

Ces choix politiques vont de nouveau dégrader les conditions d'étude des élèves et de travail des personnels et ainsi accélérer le démantèlement du Service public d'Éducation. Notre organisation syndicale condamne donc les choix réalisés. Ces propositions sont la preuve du déni de la réalité vécue par les personnels et les usager·ères. Pire, puisqu'ils sont assumés, ces choix portent la marque du mépris alors que les personnels font tant d'efforts pour faire tourner la machine (crise sanitaire, crise climatique, énergétique et économique).

La CGT Educ'Action Nantes porte aujourd'hui un autre projet d'École, nos revendications sont légitimes et indispensables, elles passent par des moyens humains et matériels supplémentaires, par du temps et par une autre organisation du système éducatif. Notre projet d'École s'oppose aux logiques actuelles, et doit permettre à chacun·e d'accéder à une culture la plus émancipatrice possible.